



www.sfv-fsp.ch

Schweizerischer Fischerei-Verband SFV
Fédération Suisse de Pêche FSP
Federaziun Svizra da Pestga
Federazione Svizzera di Pesca

Communiqué de presse – 1er décembre 2015 – 2'304 caractères (sans espaces)

Le « Conseil des Etats des pêcheurs » avertit le Conseil des Etats à Berne

Pêcheurs suisses: „La parole d’honneur du Parlement compte“

La Conférence des présidents de la Fédération Suisse de Pêche demande de la sagesse et de l'équité au Conseil des Etats: le 3 décembre 2015, les pêcheurs souhaitent que les projets d'affaiblissement de la législation sur la protection des eaux soient rejetés. « Nous comptons sur la promesse sur l'honneur que nous a formulé le Parlement lors du retrait de notre initiative », ainsi s'est exprimée la Conférence des présidents des fédérations cantonales à Olten.

Mais quel est l'enjeu? En décembre 2009, la Fédération Suisse de Pêche FSP a retiré son initiative « Eaux vivantes ». On avait accordé de grandes chances à cette initiative en cas de votation fédérale. C'est pourquoi le Conseil national, le Conseil des Etats et les pêcheurs sont tombés d'accord sur un contre projet, sous la forme d'une révision de la Loi sur la protection des eaux. Par une attitude constructive et dans l'intérêt de la cause, la Fédération Suisse de Pêche fut convaincue par ce compromis et retira son initiative populaire. La déception fut d'autant plus grande lorsqu'après-coup, dès 2010, les milieux de l'agriculture ont tenté de contourner et d'affaiblir cette législation sur la protection des eaux.

Les termes clairs des présidents cantonaux

La conférence annuelle des présidents des fédérations de pêche cantonales n'a pas compris la décision par une courte majorité de la commission CEATE du Conseil des Etats en charge du dossier. C'est par le vote décisif du président de la commission qu'une majorité a accepté de justesse une motion du Conseil national qui vise à affaiblir l'espace réservé aux eaux. Des mots sans équivoque ont été prononcés à ce sujet : « C'est tout bonnement inacceptable, c'est une rupture de la parole donnée aux pêcheurs et une remise en question de la crédibilité et fiabilité du Parlement ». Il n'est pas concevable qu'un comité d'initiative soit appâté par des promesses, pour démanteler peu de temps après le compromis ainsi obtenu.

Des dégâts dans la politique étatique

Les présidents cantonaux ont posé la question de fond: quelle crédibilité accorder encore au Parlement fédéral alors qu'il ne tient pas parole sur ses compromis politiques? Quoi qu'en pense le lobby paysan, l'on ne peut pas maltraiter ainsi les initiateurs. Si la Loi sur la protection des eaux venait à être affaiblie, alors plus aucun comité d'initiative n'admettra de retirer son initiative populaire, même face à un compromis acceptable. C'est pourquoi la FSP attend que le Conseil des Etats reste fidèle à sa ligne et repousse la tentative du Conseil national visant à affaiblir la législation sur la protection des eaux.

Bi.

Informations aux medias:

- Roberto Zanetti, Zentralpräsident SFV, Grenchen, roberto.zanetti@parl.ch, 078 880 84 65
- Philipp Sicher, Geschäftsleiter SFV, phisicher@bluewin.ch, 079 218 59 21
- Kurt Bischof, Kommunikation SFV, kurt.bischof@sfv-fsp.ch, 041 914 70 10, 079 643 30 63
- Maxime Prevedello, communic. FSP f/i, 022 757 69 57, 079 317 00 94, maxime.prevedello@sfv-fsp.ch